

Commune de SAINT VICTOR

Séance du 1^{er} juin 2024

Le samedi 1^{er} juin deux mil vingt-quatre à neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Tanguy ANTRESSANGLE, Jessica MOTTIN, Patrick MARGAND, Catherine GAUTHIER, Jean-Marc COULAUD, Bernard MAGNOULOUX.

Absent : Axel CABLÉ.

OBJET : Attribution marché de rénovation du pont de Lantier.

Monsieur Patrick MARGAND est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire, rappelle aux membres du conseil municipal le projet de rénovation du pont de Lantier suite à de nombreux choc sur le parapet de l'ouvrage.

Les travaux portent principalement sur de la maçonnerie avec un élargissement de la bande de roulement et la pose d'un nouveau tapis en enrobée sur cette même bande.

Pour rappel, la première consultation (du 6 mars au 6 avril 2023) en procédure adaptée sous forme restreinte (3 participants retenus) a été classée comme infructueuse pour motif d'intérêt général.

Une seconde consultation, sous la même forme, s'est déroulée du 25 octobre au 17 novembre 2023. Après une période de négociation début 2024, Monsieur le Maire informe qu'au terme de la procédure, le marché de travaux de rénovation du pont de Lantier a été attribué à l'entreprise de maçonnerie :

- MSAVEL MACONNERIE pour un montant total de 105 572,75 € HT

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire, et avoir délibéré à 11 voix pour et 1 contre (Bernard MAGNOULOUX), le conseil municipal :

PREND acte de l'attribution du marché ainsi présenté,

AUTORISE le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de ces travaux.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire

Patrick MARGAND

Le Maire,

Alain MESBAH-SAVEL



Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 12

Absents : 1

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 11

Contre : 1

Abstentions : 0